



Dernière minute

Comment calculer la valeur des exploitations quand il s'agit de la transmettre à un repreneur ? Tel est le thème d'une vaste recherche financée par l'Agence nationale de la recherche (ANR) entre 2017 et 2021. Le projet se nomme « Farm value, valeur et transmission de l'exploitation agricole, regards croisés de l'économie et de la sociologie ». Ces travaux montrent l'importance du rôle du patrimoine foncier et même de la valeur de la maison d'habitation du cédant. Pour le reste, deux conceptions s'opposent, la valeur économique ou la valeur patrimoniale. Il existe une très grande diversité dans l'évaluation. On observe que la valeur économique est souvent supérieure à la valeur patrimoniale pour la majorité des systèmes à l'exception notable des exploitations spécialisées en bovins viande où c'est souvent le contraire. On observe aussi que pour les exploitations laitières, la valeur économique est sensiblement égale à 1,5 année de produit mesuré par l'Excédent brut d'exploitation (EBE).

Autre observation intéressante : « Quand on s'intéresse au patrimoine des agriculteurs actifs âgés de plus de 50 ans, il ressort que son niveau brut moyen est supérieur à 800 000 euros du fait du processus d'investissement soutenu dans des actifs professionnels. Mais à la différence de la plupart des indépendants (artisans, commerciaux), les agriculteurs cèdent (ou transmettent) une part plus importante de leur patrimoine professionnel au moment de leur passage à la retraite ».

Cette étude vient combler un vide important. Les études étaient souvent focalisées sur les flux annuels et peu sur le patrimoine et les bilans. Il est temps qu'on se préoccupe des conditions de la transmission des exploitations autrement qu'avec des incantations de tribune assez inefficaces. On se réjouit que dans le domaine de la recherche, on ait été capable de faire la liaison entre économistes et sociologues. Seul petit regret, les publications sont essentiellement en anglais. On aurait pu penser que c'était pour faciliter une approche européenne ou mondiale comparative. Ce n'est malheureusement pas le cas. Pourrait-on suggérer à l'ANR de financer aussi la publication en français pour que cela puisse profiter à la majorité des acteurs locaux ?

[EN SAVOIR PLUS](#)